



Remise de la médaille de justes parmi les nations

En recevant, le 6 Mai 2009, des mains du Consul Général d'Israël, la Médaille des Justes, par l'attribution de son nom à la caserne de gendarmerie de **Saint-Étienne de Tinée** où il était en fonction, les enfants de **Fernand Florens** ont eu la joie de voir honorer la mémoire leur père. Assistaient à la cérémonie les plus hautes autorités du département des Alpes-Maritimes. Il revint au Colonel de Gendarmerie André Petillot de rendre le premier hommage : « Des gendarmes ont participé aux rafles et à la garde des camps. Le maréchal des logis-chef Florens (le 11^e gendarme à recevoir cette médaille) est un héros ordinaire en contradiction avec son époque. Il a réagi en patriote. Cachant des réfractaires et commandant des groupes FFI, il nous permet de porter, aujourd'hui, l'uniforme avec fierté. » Parmi ces "réfractaires" furent les parents d'Aline Bruter Lazar qui – grâce à l'aide efficace de Pierre Scholem, ancien Doyen des Juges d'Instruction et Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Grasse – a voulu témoigné sa reconnaissance, sa gratitude, son affection, à celui qui les a sauvés. Voici son témoignage...



« J'écris ces quelques notes à la requête de Monsieur Pierre Scholem. Je ne saurais débiter sans souligner combien j'apprécie son enthousiasme, son efficacité et sa courtoisie. A lui toute ma gratitude pour avoir initié, puis mené "rondement", un projet que j'ai à cœur depuis toujours ; rendre un hommage public à Monsieur Fernand Florens, à son épouse Angèle et à tous ceux qui l'ont aidé à sauver ma famille des griffes des nazis et de l'enfer de la détention, des camps de concentration et de leurs fours crématoires si « accueillants et performants ».

De cette époque ne me restent que des impressions, images, sensations et souvenirs parcellaires. Éloignée de Nice, depuis l'âge de 17 ans (pour mes études médicales et ensuite par mon émigration au Canada en 1965), je n'ai pas eu la chance de préciser le déroulement de notre saga auprès des acteurs principaux. La plupart, désormais, ont disparu.

Mon père, David Bruter, aîné de 6 garçons, naquit en Bessarabie (russe et ensuite roumaine¹) le 1^{er} Novembre 1909. Il la quitta, elle et son antisémitisme, pour étudier la médecine en France (Strasbourg), pays de la liberté. Maman, Mathilde Arié, benjamine de 4 enfants, naquit en Bulgarie le 26 Mars 1914. Accompagnée de sa mère, veuve, Bouca Arié, elle rejoignit son frère à Strasbourg

¹ Note du transcripteur (NDT) : Extrait de Wikipédia : la partie orientale de la Principauté de Moldavie, avec le "Boudjak", annexée par les Russes en 1812, rattachée à la Roumanie de 1918 à 1940 et de 1941 à 1944, et à l'URSS de 1940 à 1941 et de 1944 à 1991.

pour y étudier la chirurgie dentaire comme lui. Le destin veillant, mes parents s'y connurent et puis s'épousèrent en 1935.

Le jeune couple s'établit à Tracy-le-Mont (Oise), et ma grand-mère prolongea son séjour en France auprès de lui. Bloquée au pays par les événements, ma grand-mère dut se joindre à notre odyssée, après ma naissance, le 24 Janvier 1938.

Mon père fut incorporé dans l'armée française le 9 août 1939 comme infirmier. Il ne fut jamais reconnu comme médecin militaire : son statut de juif naturalisé constituait un obstacle insurmontable et ce malgré de nombreuses démarches. Cela ne l'empêcha point de volontiers couvrir son confère, supérieur et bon camarade, le professeur Lucien Barraya, lorsque celui-ci se rendait de Marseille à Nice pour de brèves visites à sa famille. Je mentionne le fait seulement pour souligner qu'un grand médecin tel que le D^r Barraya avait toute confiance en les compétences médicales de papa.

Maman, avec un nourrisson et sa mère qui parlait à peine le français, fit en voiture l'exode de Tracy vers Nice. Son audace frisa l'extraordinaire.

Mon père fut démobilisé à Marseille.

Après moult péripéties, il put retrouver ses 3 femmes à Nice. Cette ville était le point de regroupement car maman y avait de la famille. Malheureusement Mathilde Peretz Pisanty et son époux Pedro Rosanes furent gazés "grâce" aux bons soins de délateurs et des nazis.

Mon plus beau souvenir niçois : l'arrivée de papa dans notre chambre de l'hôtel des Postes, vêtu de kaki. Après nous avoir embrassées, son premier geste fut de dérouler ses bandes molletières ! Il avait dû beaucoup marcher sans doute.

Ensuite, ignorant quand¹, comment et pourquoi, je nous vois à Saint Etienne de Tinée², logés à l'hôtel Beauséjour. Notre patronyme Bruier était devenu Bruier. Nous y fûmes très discrets et ma grand mère restait très laconique : son accent bulgare prononcé était une enseigne pour notre statut de réfugiés.

Un gendarme à la voix ensoleillée venait régulièrement vérifier les présences et identités des pensionnaires de l'hôtel : il ne se montrait pas exagérément curieux... Fernand Florens était entré dans notre vie ! Je le trouvais intimidant. Mes parents le jugeaient inquiétant.

Un jour mes parents furent très angoissés car le gendarme avait dit à papa : « Je sais que Bruier est un

faux nom et que vous êtes docteur. Vous devez me suivre à la gendarmerie ». Ami ou ennemi ?

Sur le champ il a emmené papa chez lui, à la gendarmerie pour examiner une des ses filles : Paulette, je crois, son aînée. Quel soulagement lorsque papa est revenu à l'hôtel tout souriant !

Une amitié sincère et indéfectible venait de se nouer entre les familles Florens et alias Bruier : une amitié à la vie et à la mort.

Par la suite ce fut le tour de maman : dans la cuisine des Florens, elle perça l'abcès dentaire du brigadier avec une épingle à nourrice préalablement chauffée à rouge.

Lors de ses visites de contrôle à l'hôtel, le gendarme Florens, très prudent, restait professionnel et réservé avec nous.

Une nuit, conduit par lui, nous avons marché de Saint-Étienne de Tinée à la Rougelle : d'un pas vif, mais sans courir, en silence et sans aucun bagage. Chemin faisant, Monsieur Florens tua d'un sec coup de canne une vipère qui avait osé croiser notre chemin et s'intéresser à nous. J'ai rapporté à Montréal cette arme redoutable.

Papa Florens m'avait dit que nous ferions une « belle promenade » : malgré la vipère, elle le fut.

Ma famille Fabre nous accueillit chaleureusement à la Rougelle. Ils nous installèrent dans une grange toute proche de leur maison. Il me semble que nous dormions dans le foin pour laisser le moins d'indices possibles. Nous partagions leurs repas chaque fois que ce n'était pas dangereux, auquel cas ils nous apportaient la nourriture dans la grange. Monsieur Fabre demeure une silhouette digne et bienveillante dans mon souvenir. Josette, qui menait la maisonnée, était très occupée, ferme et franchement adorable et patiente. Maurice était le grand jeune homme qui m'a beaucoup véhiculée sur ses épaules (c'était haut) et me faisait rire aux éclats. Nous participions à la vie de famille et nous nous amusions aux travaux de la ferme et des champs autant que possible. Mes parents et ma grand-mère, plus reconnaissables, sortaient peu. J'ai même appris à parler couramment le patois (hélas, je l'ai oublié). Un jour, je suis tombée tête première dans un tas de purin : catastrophe ! Il fallait d'urgence m'administrer du sérum antitétanique et mes poser des agrafes sur le cuir chevelu. Ces produits étaient jalousement comptabilisés et gardés sous clé à l'hôpital de Saint-Étienne de Tinée. Peu importe, M. Florens a donné à mon père le sérum et les agrafes requis : Dieu seul sait comment il se les était procurés ! Des voisins, ayant probablement posé des questions gênantes à notre sujet, Fernand Florens estima indispensable de nous faire quitter la Rougelle.

Nous émigrâmes donc à Roya chez les Ponsi. J'ai totalement oublié comment s'effectua le déplacement. Monsieur et Madame Ponsi étaient des aristocrates et

¹ (NDT) Probablement fin 1943, cf. :

<http://www.cg06.fr/cg/histoire-1914-chronologie.html>

² (NDT) cf. :

<http://www.saintetiennedetinee.fr/index.php?id=4068>

leurs deux grandes et belles filles, Alice et Agathe, m'ont beaucoup gâtée. Le séjour, chez eux, débuta par le récurage, lavage et désinfection de la porcherie qui serait notre nouvelle résidence : le tout exécuté en un jour sous la houlette de maman. Tout le monde mit la main à la pâte. Puis nous avons partagé la vie des Ponsi avec beaucoup de plaisir. Les filles s'occupaient beaucoup de moi. Avec elles, j'ai filé de la laine, gardé quelques bêtes, vagabondé dans une nature resplendissante, et cueilli, sous vigilance stricte, des champignons. Mes parents et ma grand-mère étaient heureux de frayer avec ces gens charmants. Pendant quelques nuits, Monsieur et Madame Capeluche, ainsi que leur fils Francis, ont partagé la porcherie avec nous. Monsieur Florens les y avait amenés. Mais ce dernier trouvait dangereux de nous garder regroupés les sept ensemble : très vite, il conduisit les Capeluche ailleurs...

Durant nos séjours à la Rougelle, puis à Roya, notre gendarme bienfaisant nous visitait souvent chargé de gâteries et de provisions. Chacune de ses visites engendrait rires et bonheur : une vraie fête. Souvent, il entraînait papa dans de mystérieuses expéditions, surtout nocturnes, pour examiner et traiter des résistants et des réfugiés. Doté d'un sang-froid et d'une prudence extrêmes, il ne redoutait rien ni personne, et avec lui, papa non plus.

Mon père, comme nous tous, lui vouait une confiance absolue, et les deux compères étaient complices et très amis. Parfois, maman les accompagnait.

Lorsque nous étions à Nice, papa avait connu un pharmacien établi au coin Nord-Ouest du croisement de l'avenue de la Victoire et du boulevard Victor Hugo. Ce monsieur estimait grandement les compétences médicales de papa ainsi que sa personnalité. L'écriture de mon père était très particulière, c'est pourquoi il la reconnaissait au premier coup d'œil et respectait donc toutes ses prescriptions faites sur papier libre et sous sa signature. Cela fut certainement bien utile pour de nombreuses personnes, avant et pendant notre clandestinité.

Un beau jour, à l'issue d'une autre « belle promenade » promise par Monsieur Florens, nous fûmes installés dans une bergerie isolée, nichée derrière Las Donnas. Notre séjour y fut beaucoup moins confortable et facile. Il fallait rester enfermés, silencieux, ou chuchotant seulement. Nous devions guetter par les fentes entre les planches la survenue de visiteurs ou animaux indésirables. Aucun chauffage autorisé. Nos sorties, exclusivement nocturnes, étaient motivées par des nécessités spécifiques et le besoin de nous abreuver à partir d'une espèce de source ou mare d'eau, laquelle vue de jour, à la Libération, s'avéra polluée.

Quels que soient le temps ou la température, Papa Florens venait, toujours la nuit, pour nous ravitailler.

En plus de victuailles, il nous apportait réconfort, espoir, affection et humour. Très sportif, il obligeait papa à faire de la gymnastique « pour lui garder la forme ». Lors de ses excursions dangereuses, il jouait à l'ivrogne bête et « rigolar » en parfumant d'alcool ses vêtements et son haleine avec le contenu de la bouteille qu'il portait toujours dans sa poche. Les sentiers pour nous rejoindre étaient ardues, périlleux et presque indiscernables. Mais il connaissait la région et ses montagnes par cœur, et nous disait fièrement que toutes les cartes étaient dans sa tête.

Il avait prêté à papa un revolver car il était hors de question que nous fussions capturés vivants. Une fois, il raconta sa manière de recevoir les jeunes gens du pays qui se présentaient pour le fameux Service du Travail Obligatoire. « Pourquoi tu viens ? Depuis quand sais-tu lire ? Allez, via, retourne chez toi ou cache-toi ». Ceci n'était sûrement que la pointe de l'iceberg...

Un jour, il décréta « la petite est assez restée enfermée dans cette cabane. Basta ! Il lui faut des vacances. Je l'emmène chez nous à la maison ». Et donc, il importa à la gendarmerie sa « nièce ». Le garde-champêtre m'a posé un bol sur la tête et a coupé mes nattes et cheveux tout autour.

Dans le foyer Florens, je découvris un deuxième père,



une deuxième mère, et deux « sourounes », Paulette et Dédé. Maman Florens était tout un personnage. On la tenait pour effacée, peu bavarde, soumise et peu informée. C'était exactement ce qu'elle désirait : elle savait tout, secondait admirablement son époux en tout et demeurait hermétiquement muette lorsqu'on lui posait des questions auxquelles elle ne voulait pas répondre. En réalité, elle était de feu : digne et forte comme papa Florens.

C'est alors, qu'avec leur assentiment, je les ai consacrés Papa et Maman Florens. Paulette était déjà dotée du caractère fort et déterminée de son père (elle le conserve), et Dédé était déjà douce et diplomate comme

sa mère. Et moi, je suis devenue la fille aînée de la famille et la « grande souroune ». Sans pathos ni panique, on me conseilla quoi dire et quoi faire, qui et quoi éviter, quand, comment et de qui me cacher. Les deux filles furent chapitrées également, et jamais, malgré leur jeune âge, elles n'ont failli. J'admire encore l'audace voire le "culot" de Papa et Maman Florens qui m'ont accueillie chez eux, dans une gendarmerie où les Allemands venaient faire des visites de contrôle fréquemment. Ils ont délibérément mis en danger leurs vies et celles de leurs deux enfants, risquant des conséquences terribles et bien connues. Ils ont manifesté, au vu et au su de tout le monde, un altruisme et un courage inouïs pour adoucir les jours de la petite réfugiée.

Un matin, papa Florens, m'a réveillée et priée de le suivre en silence. Il m'a conduite au bout du pré de la gendarmerie et m'a fait m'allonger au fond d'un fossé sec, puis il m'a recouverte de branches pour me cacher. Il me dit « *tu ne bouges pas, tu ne réponds à personne d'autre que moi quand je reviendrai te chercher* ». Je n'ai pas été effrayée du tout. Rien ne me faisait peur quand il était là, et ses paroles « m'étaient d'évangile » car il était mon héros.

Il est venu me récupérer au crépuscule : le temps de m'avait même pas semblé long. Le lendemain, il m'a ramenée à Las Donnas.

Un soir, il reprit de papa le revolver qu'il lui avait prêté : son angoisse pour nous quatre l'inquiétait. Maman, fervente optimiste, avait alerté papa Florens.

Enfin, un jour, un très beau jour, à midi, nous entendîmes retentir des coups de feu dans la montagne. Papa Florens nous annonçait son arrivée et aussi la libération. Nous pouvions sortir de notre cachette, descendre de notre perchoir : nous étions libres ! Finie notre réclusion !

Il nous conduisit jusqu'à la sécurité de la route goudronnée et nous quitta : il avait beaucoup à faire, probablement libérer d'autres réfugiés, nombreux sans aucun doute, et aussi vaquer à ses occupations de gendarme.

Un camion de soldats américains nous prit à son bord et nous rapatria à Nice, nous les apatrides juifs de « sous-race humaine ». Maman a fait la bise au premier G.I. qu'elle a vu, un jeune noir qui, vu l'époque et ses aberrations racistes, n'en a pas cru ses joues. Moi, j'ai goûté mon premier chocolat, une barre aéro, qui avait la saveur merveilleuse de la liberté.

Les familles Fabre, puis Tonsi, nous ont accueillis avec bonté et chaleur et elles nous ont fait partager, un moment, leur vie et ceci au maximum de ce que les circonstances permettaient. Leur amicale délicatesse fut et demeure très précieuse.

Tout le monde m'a beaucoup gâtée et préservée. Je n'ai eu ni peur, ni angoisse, ni même doute. Je suis devenue et demeure à jamais la fille aînée de Fernand et Angèle Florens qui m'ont choyée jusqu'à leur mort. Mes parents et ma grand-mère sont aussi des héros, ils ont été courageux, plein d'initiatives. Tous ces gens ont fait de moi une petite fille sereine et heureuse et studieuse (lecture, récitation, dictées, calcul, géographie et histoire ne m'ont pas été épargnés).

Nous avons été sauvés par des citoyens de la France profonde, la belle, la vraie : Papa et Maman Florens en sont des porte-drapeaux notoires. Tous les deux, et ceux qu'ils ont « embrigadés » pour nous sauver, nous, ainsi que tant d'autres, méritent une notoriété publique, ils méritent d'être honorés. L'octroi de la médaille du juste me semble légitime comme témoignage éternel d'admiration et de gratitude, de la part de ceux qui ont été injustement persécutés, envers ces JUSTES qui les ont sauvés. Nous avons certainement un devoir de mémoire et de reconnaissance envers un humanitarisme authentique qui trop souvent est confronté à la bestialité et capacité de nuisance de certains êtres improprement dits humains.

Mes chers fantômes, vivants je vous ai aimés, et maintenant je chéris votre souvenir. Mes chers amis qui êtes encore parmi nous, je vous aime.

A tous, MERCI.

Adine Bruter Lazar,
éphémèrement Bruier.



Adine Bruter Lazar pendant son témoignage,

LA VIE DE LA COMMUNE

Le Village à l'Honneur

Le 6 mai dernier, la Commune a été mise à l'honneur par la **cérémonie de remise de la Médaille des Justes parmi les Nations** au Gendarme Fernand FLORENS et à son épouse, Angèle, tous deux décédés, pour leur comportement exemplaire, même héroïque, pendant la guerre et par l'attribution du nom de "Casernes Maréchal des logis-chef Fernand FLORENS" aux locaux de notre Gendarmerie.



Deux familles sauvées de la déportation ont été identifiées, celles du Docteur David BRUTER, de NICE, et de Mozes KAPELUSZ, bijoutier à PARIS. Leurs descendants survivants ont été retrouvés et étaient présents à la cérémonie.

La fille aînée du couple Angèle et Fernand FLORENS, Paulette ACHINO, a reçu, à titre posthume, la médaille et le diplôme correspondant des mains des autorités.

Ont aussi été identifiées les formidables familles de St Etienne de Tinée qui ont accueilli les réfugiés, à savoir, les familles FABRE de la Rougelle, d'une part **Jean-Baptiste FABRE**, père de Céline PUCSETTI, de Josette PORCIER, de Jean FABRE, décédé et de Maurice FABRE, et, d'autre part, son frère, **Alexandre-Joseph FABRE**, père de Léon, dit « Gugu », et de André, décédé.

La famille **d'Amédée PONSI**, de ROYA, père d'Agathe PONSI et d'Alice, épouse BARTHELEMY, toutes deux décédées, a aussi pu être identifiée, avec l'aide efficace du regretté Marcel MURRIS. C'est Maryse SANMARTIN, une nièce de CUERS, qui a représenté la famille PONSI.

Mais, de nombreux habitants de Saint-Etienne de Tinée et de son canton ont participé avec discrétion et efficacité au sauvetage de ces personnes et de bien d'autres. Ces épisodes, souvent méconnus, feront l'objet d'un prochain article.



Une nouvelle conseillère générale pour le canton de St Etienne de Tinée

Le 19 juin 2009, Caroline Murriss, qui était jusqu'à présent suppléante, a succédé à Christian Estrosi au Conseil Général des Alpes-Maritimes.

La loi limitant le cumul des mandats a contraint le maire de Nice à démissionner de son poste de Conseiller général du canton de St Etienne de Tinée.

Élue avec Christian Estrosi en mars 2008, Caroline s'est impliquée dans le suivi des dossiers du canton en liaison avec les maires et les services du Conseil Général.

Sa parfaite connaissance du canton et de ses habitants lui permettront d'assurer la continuité de la représentation de la haute tinée au sein de l'Assemblée Départementale.

Le 27 juin, c'est au cours d'une émouvante cérémonie, à St Etienne de Tinée, qu'a eu lieu la passation de pouvoir entre Christian Estrosi et Caroline Murriss.

Après un dépôt de gerbe aux monuments aux morts, Thérèse Fabron,



Christian Estrosi et Eric Ciotti ont encouragé la benjamine des conseillers généraux et lui ont souhaité bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Caroline, quant à elle, assure qu'elle s'investira pleinement pour son Canton.

EXPOSITION GRAND INCENDIE DE 1929 80^{ème} anniversaire

Venez voir ou revoir les photos et documents de l'incendie du 29 juillet 1929 qui détruisit la moitié du village de St Etienne de Tinée.

Cette exposition est visible au 1er étage de la mairie jusqu'au 31 août aux heures d'ouvertures de la mairie.

Elle a été préparée par les membres de l'Association des Musées Stéphanois avec le soutien de la Municipalité et du Conseil Général

Les originaux ont été essentiellement fournis par les descendants du Maire de l'époque, Maurice Rovery.

PARTICIPATION DE L'AMEJDAM AUX MANIFESTATIONS

L'AMEJDAM et **Yad Vashem** ont en commun un désir de transmission de la mémoire de la Shoah par la pose de plaque, la nomination de **Justes parmi les Nations**, mais aussi par des conférences, expositions et interventions en milieu scolaire.

Un gendarme de SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE et son épouse à l'honneur **Pierre SCHOLEM**

Le 6 mai dernier, à Saint-Étienne-de-Tinée, la Médaille des Justes parmi les Nations a honoré le Gendarme **Fernand Florens** et son épouse, **Angèle**, tous deux décédés, pour leur comportement exemplaire, même héroïque, pendant la guerre et par l'attribution du nom de "Caserne Maréchal des logis-chef **Fernand FLORENS**" aux locaux de la Gendarmerie locale. Deux des familles sauvées de la déportation par ce militaire ont été identifiées, celle du Docteur **David Bruter**, de Nice, et celle de **Mozes Kapelusz**, bijoutier à Paris. Leurs descendants survivants ont été retrouvés et étaient présents à la cérémonie, en particulier, **Adine Lazar**, née Bruter, médecin retraité à Montréal, qui avait 6 ans en 1944 et dont la mémoire intacte a apporté de nombreuses précisions déterminantes dans le dossier remis à Yad Vashem. Adine Bruter était entourée de son mari, de ses enfants et de ses petits-enfants. Son frère, le Docteur **Jean Bruter**, psychiatre à Nice, né après la guerre, était également présent, ainsi que **Sylvia Bruter**. Le Docteur **Francis Capelus**, fils du couple Kapelusz, aujourd'hui retraité, avait aussi 6 ans en 1944 : il a fait le déplacement depuis la région parisienne où il est désormais fixé.



Sur cette photo sont symboliquement réunis les Justes, le Gendarme Florens et son épouse, dont on voit le portrait, et les enfants qui n'auraient jamais vu le jour si la famille Bruter n'avait pas été sauvée dans ce village: la petite-fille du Docteur David Bruter, son mari et leurs deux enfants.



Plaque de la caserne nouvellement nommée.

La fille aînée du couple **Angèle et Fernand Florens**, Paulette Achino, demeurant à Grasse, accompagnée de sa famille, a reçu, à titre posthume, la médaille et le diplôme correspondant des mains de Madame **Simona Frankel**, Consul Général d'Israël à Marseille, et du Docteur **Jacques Eloit**, Président d'honneur du Comité Yad Vashem-Nice Côte d'Azur, en présence des personnalités départementales et locales.

Ont aussi été identifiées les familles d'habitants de Saint-Étienne-de-Tinée qui, à l'instigation du Gendarme **Fernand Florens**, ont accueilli les réfugiés, à savoir, les familles **Jean-Baptiste** et **Alexandre-Joseph Fabre**, du hameau de La Rougelle, ainsi que la famille d'**Amédée Ponsi**, du hameau de Roya : une nombreuse descendance les représentait avec émotion.

La population de Saint-Étienne-de-Tinée et de son canton a participé avec discrétion et efficacité au sauvetage des personnes citées ci-dessus et de bien d'autres. Ces épisodes de l'histoire de notre Département, souvent méconnus, feront l'objet d'un prochain article.